

## REPUBLIQUE DU NIGER



*Fraternité-Travail-Progrès*

### MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT SECRETARIAT GENERAL

---

#### AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC SUR LES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET D'INTÉGRATION ET DE CONNECTIVITÉ DU SUD-NIGER (PICSN)

---

Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un avis favorable de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la préparation du Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud-Niger (PICSN) dont l'Objectif de Développement du Projet (ODP) est d'améliorer la connectivité multimodale, la logistique et appuyer le développement des chaînes de valeurs identifiées du Sud Niger, ce qui cadre avec les objectifs du Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie notamment l'axe 3 qui vise l'amélioration de la croissance économique et de l'emploi par le développement des chaînes de valeurs agropastorales mais aussi par la mise à la disposition des usagers, des services et des infrastructures des transports de qualité et résilientes qui sont le socle essentiel sur lequel se bâtissent le développement et la compétitivité d'une économie.

Le Projet PICSN sera mis en œuvre à travers quatre (04) composantes que sont :

- Composante 1 – Amélioration des infrastructures le long du Corridor Niamey-Ndjamena et de ses routes de desserte
- Composante 2 – Amélioration des Services de Transport et de Logistique
- Composante 3 – Appui à la gestion et au suivi du projet
- Composante 4 – Composante d'intervention d'urgence (CERC).

Les interventions du PICSN pour sa première phase ciblent principalement les sections de la Route Nationale N° 1 dans les régions de Maradi, Zinder et Diffa. En conformité avec la réglementation nationale de gestion environnementale et sociale et les Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale applicables au projet PICSN, divers instruments de sauvegarde environnementale et sociale ont été préparés. Il s'agit notamment :

- du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
- de la Procédure de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO) ;
- du Cadre de Réinstallation des Populations (CPR) ;
- du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ;
- du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) ;

- du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ;
- des Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) ;
- des Plans d'Action de Réinstallation (PAR).

Ces documents identifient les principaux enjeux environnementaux et sociaux dans les zones d'intervention du Projet PICSN, ainsi que les principaux risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels (positifs et négatifs) liés à la mise en œuvre des activités du projet. Ils définissent ainsi les mesures et les dispositions, les mécanismes et les procédures de prévention, d'atténuation, de bonification et de gestion de tous les risques et impacts potentiels.

A cet effet, le Secrétaire du Ministère des Transports et de l'Equipement porte à la connaissance du public que les principaux documents sont disponibles pour consultation **dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2025** sur les sites webs du CNUT Niger (<https://www.cnut.ne>) et du BNEE Niger (<https://www.bnee.ne>) et aux lieux et endroits ci-après :

**A Niamey :**

- à la Direction Générale des Travaux Publics et des Infrastructures (DGTPI) au Ministère des Transports et de l'Equipement sise Place Nelson Mandela, Rond Hôpital National de Niamey ;
- au Bureau National d'Evaluation Environnementale, sise à Koira Kano, rue KK-37, BP 578 Niamey/Niger Tél: +227 20 37 04 2
- au siège de l'Unité de Coordination du Projet (PCE-LON) sis à Avenue Djibo Bakary BP : 12 130 Niamey- Niger, Tel : 20 73 83 63;

**Dans les régions :**

- la salle de documentation des Gouvernorats de Maradi, Zinder et Diffa
- la salle de documentation des Villes de Maradi, Zinder et Diffa
- aux Préfectures d'Aguié, de Gazaoua, de Tessaoua, de Takeita, de Damagaram Takaya, de Gouré, de Goudoumaria, de Mainé Soroa de Diffa et de N'Guigmi
- aux Directions Régionales des Transports et de l'Equipement de Maradi, Zinder et Diffa
- aux Directions Régionales de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement de Maradi, Zinder et Diffa

**Le Secrétaire Général**

**ABDOULAYE OUMA AHMET**

